
ICANN79 | Forum de la communauté – Séance de clôture pour les dirigeants d’At-Large
Jeudi 7 mars 2024 – 3h00 à 4h00 SJU

GISELLA GRUBER : Cette session va maintenant commencer. Veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la session de clôture de l’At-Large. Je suis Gisella Gruber et je suis la directrice de la participation pour cette session. Veuillez noter que cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN.

Lors de cette session, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s’ils auront été soumis dans le pod Q&A de Zoom. Si vous voulez vous exprimer pendant cette session, levez votre main dans Zoom et lorsqu’on vous donnera la parole, vous pourrez allumer votre micro. Les personnes présentes dans la salle utiliseront les micros de cette salle pour s’exprimer.

L’interprétation sera assurée en anglais, français et en espagnol pour cette session. Veuillez donner votre nom ainsi que la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous vous exprimez dans une autre langue que l’anglais. Nous vous prions également de vous exprimer à un rythme raisonnable.

Sur ce, je vais donner la parole à Jonathan Zuck, président de l’ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK :

Merci. C'est moi, président de l'ALAC.

Merci à toutes et à tous. Nous en arrivons à la fin d'une autre réunion de l'ICANN. Nous avons eu d'excellentes sessions de travail et nous y avons bien contribué. Beaucoup de personnes de la communauté ont participé à nos sessions et je pense qu'on a été aussi des mobilisateurs de discussions, des lanceurs de discussions. Parfois, il y a des tensions qui existent au sein de la communauté de l'ICANN, nous en parlerons. Mais je voudrais en tout cas vous remercier toutes et tous pour votre travail lors de cette session de l'ICANN.

Quel est l'objectif de notre réunion d'aujourd'hui ? L'idée, je pense, c'est de faire le rapport des expériences de chacun et chacune et de parler des points d'action à venir que nous allons mettre en place. Nous allons faire en sorte qu'ils soient inscrits au procès-verbal afin que nous puissions tenir nos promesses et nos engagements. Voilà l'objectif de cette réunion.

Nous pouvons maintenant entrer dans le vif du sujet. Je vais maintenant donner la parole à Alfredo qui va nous parler du premier point à l'ordre du jour.

ALFREDO CALDERON :

Merci Jonathan. Je suis l'un des délégués du NomCom, du comité de nominations, et je vais vous parler un peu de notre processus, de là où nous en sommes, des prochaines étapes. La plupart d'entre vous savent que le NomCom est une instance indépendante au sein de l'ICANN. Les membres sélectionnés représentent tous les comités, toutes les communautés de l'ICANN. Nous travaillons de manière séparée par

rapport au Conseil d'Administration, donc nous avons nos procédures indépendantes au sein de notre groupe.

Pour que vous sachiez, dans le cadre des recommandations que nous avons reçues, nous avons organisé des sessions la semaine dernière dans le cadre desquelles nous avons rencontré les responsables des différentes communautés afin d'avoir une vision plus claire quant aux compétences qu'ils recherchent pour les positions qui sont vacantes, qui sont à pourvoir. Nous désirons encore nous entretenir avec certaines personnes, moi-même également, afin qu'on puisse mieux comprendre ce dont ils ont besoin au sein de leur communauté pour que lorsque nous évaluerons les candidatures, nous aurons une idée claire de ce sur quoi nous devrions nous concentrer.

Sur ce, vous voyez à l'écran qu'il y a des compétences générales que devraient avoir tous les membres qui occupent des positions de direction. Nous allons maintenant passer en revue les détails de ce que chaque communauté a besoin.

Cette année, nous recherchons sept responsables. Tout d'abord, nous avons besoin de trois nouveaux membres pour le Conseil d'Administration de l'ICANN. Moi-même et certains de mes collègues avons consulté les membres du Conseil d'Administration afin de savoir ce qui leur manque, afin de voir ce qu'ils voudraient voir dans les prochains candidats sélectionnés. Il y a trois postes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration. Ils seront nommés d'ici à la fin de l'été.

Deux postes sont à pourvoir pour l'ALAC, l'un pour l'Europe et l'autre pour l'Amérique du Nord. Il s'agit là, par contre, de postes standards.

Nous n'avons que deux postes à pourvoir cette année. Bien sûr, comme vous le savez, étant donné que les mandats sont échelonnés, l'année prochaine, ce seront les trois autres régions qui auront un poste à pourvoir.

Il y a un poste à pourvoir au sein du conseil de la ccNSO. Comme je l'ai dit, nous avons également pu consulter les membres du conseil de la ccNSO pour savoir quels étaient leurs besoins.

La GNSO cherche également un nouveau membre et je tiens à préciser qu'il s'agirait d'un membre du conseil n'ayant pas droit de vote. Ils auraient besoin de quelqu'un qui rallierait le consensus étant donné que cette personne ne va pas vraiment représenter les différentes communautés. Pour ce conseil, nous avons besoin d'une personne en dehors de l'ICANN mais qui connaît l'ICANN.

Voilà les sept postes à pourvoir. Il y a des compétences bien spécifiques afférentes à chaque poste et je vous invite à consulter la page Web contenant les descriptions des différents emplois. Ce sera un bon point de départ lorsque vous voudrez poser votre candidature.

Je vais vous parler un peu du processus afin que vous sachiez mieux où nous en sommes.

S'agissant du Conseil d'Administration de l'ICANN, il n'y a pas de restrictions géographiques pour le moment. Nous verrons comment la situation évolue au fil du temps. La date butoir pour poser votre candidature, c'est le 15 mars 2024 à 23 h 59 UTC. Nombre de candidatures n'ont pas été complétées pour le moment et cela nous met, les membres du NomCom, dans une situation un peu délicate

parce que nous n'avons que quatre jours pour évaluer des centaines de candidatures.

Que se passe-t-il pendant ce processus ? Lors de ces quatre jours, nous allons passer en revue les différentes candidatures, les évaluer. D'ici à 23 jours, lors de la session intersessionnelle à Istanbul, nous donnerons les noms des candidats dont nous appuyons la candidature. Cela comprendra, bien sûr, l'évaluation des différents candidats que nous appuierons.

Par la suite, nous débattons âprement pour pouvoir organiser des entretiens avec certains des candidats et établir les entretiens pour le Conseil d'Administration de l'ICANN qui se feront en présentiel. Tous ces entretiens, pour pouvoir les organiser, nous devons d'abord passer par différentes étapes de diligence raisonnable, ce qui signifie que toutes celles et ceux qui veulent poser leur candidature doivent nous soumettre une candidature complète d'ici au 15 mars. Il nous reste encore huit jours et si vous connaissez quelqu'un qui ne fait pas partie de notre communauté mais qui serait intéressé à poser sa candidature, n'hésitez pas à les encourager à le faire, notamment s'ils estiment qu'ils remplissent les critères requis, et ce, pour tous les postes à pourvoir pour ce premier cycle.

Il reste une semaine. À 23 h 59, il ne sera plus possible de soumettre sa candidature et le délai pour soumettre sa candidature ne sera pas prolongé. Donc, je vous en prie, si vous le désirez, si vous êtes intéressé, soumettez une candidature complète. Les détails se retrouvent dans le formulaire de candidature. Les critères sont suffisamment clairs. Tous les documents dont vous avez besoin pour soumettre votre

candidature sont disponibles. Et n’oubliez pas de joindre votre CV à votre candidature. Pour celles et ceux qui poseront leur candidature, faites en sorte que votre CV reflète les réponses que vous aurez incluses dans votre formulaire de candidature, car bien sûr, nous nous servirons de votre CV pour garantir que toutes les réponses que vous aurez données seront conformes à votre CV et que vous correspondez aux critères que nous recherchons.

Vous avez à l’écran le lien vers la page Wiki qui vous donnera tous les détails de chaque poste à pourvoir. Si vous avez commencé à remplir votre formulaire de candidature, n’oubliez pas de le compléter d’ici au 15 mars 2024 à 23 h 59. Y a-t-il des questions ?

RON DA SILVA :

Moi aussi, je suis membre du NomCom. Je voulais insister sur un point.

Pour les postes à pouvoir pour la ccNSO et la GNSO, je voudrais préciser que ces conseils recherchent des candidats qui n’appartiennent pas à leur domaine, des personnes qui ne soient pas un opérateur de registre ccTLD. Et pour la GNSO, il s’agirait d’une personne qui actuellement ne fait pas partie de la chambre des parties contractantes ou de la chambre des parties non contractantes. Ils recherchent des personnes qui pourront bien comprendre les impacts de notre travail sur leur communauté, mais des personnes qui ne font pas encore partie de notre communauté. Premier point.

Deuxième point. Un point abordé dans le cadre des discussions du NomCom et qui, selon nous, fera l’objet de discussions à l’avenir, c’est que les candidatures sont un outil selon le NomCom, et les personnes

ne parlant pas anglais ou n'étant pas anglophones de naissance peuvent tout de même les remplir. Il est important que vous utilisiez les outils à votre disposition pour faire en sorte que votre message soit le plus fort possible, le plus puissant possible, plutôt que d'aller chercher les réponses à vos questions sur Internet. Nous allons faire attention en fait à ces deux façons différentes d'utiliser les outils qu'on met à votre disposition. Par ailleurs, nous aurons peut-être aussi recours à l'IA pour passer en revue les différentes candidatures.

Troisième point. La révision de la mise en œuvre du NomCom entrera en vigueur l'année prochaine, ce qui signifie que les mandats délégués seront des mandats de deux ans dès le début de l'année prochaine. La moitié de ces mandats seront désignés pour des mandats d'un an. Et il y aura un mandat de deux ans. Ceux qui ont rempli un mandat d'un an pourront ensuite remplir un mandat de deux ans, ce qui permettra une certaine continuité.

Autre effet secondaire du travail de la révision de la mise en œuvre, nous avons pris une décision bien spécifique concernant le NomCom grâce à Alfredo, Lea, Mia. Qui d'autre ? Qui est-ce que j'oublie ? Betty, c'est vrai, et Maureen aussi, bien sûr. Malheureusement, vous ne pourrez pas réélire ces personnes. Cela veut dire que si vous avez servi au sein du NomCom cette année ou l'année dernière, vous ne pourrez pas être réélu au sein du NomCom. Le comité At-Large devra élire cinq nouveaux représentants au sein du NomCom, de préférence des personnes qui ont une expérience, mais bien sûr, cela ne pourra pas être une expérience basée sur cette année ou l'année dernière.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci pour ces précisions. Je voudrais être un peu plus précis.

Pour la ccNSO, on ne peut pas être un membre du conseil de la ccNSO non plus. Et c'est pour cela, comme certains d'entre nous le sont, que nous ne pouvons pas nous présenter, les personnes qui sont à la direction et dans le domaine de la gouvernance de la ccNSO.

Ensuite, à propos du deuxième point que vous avez abordé, c'est très difficile d'accepter ce que vous venez de dire et d'en tenir compte, parce que cela signifie que certaines de ces personnes ne pourront pas se porter candidates à d'autres fonctions au sein des RALO parce qu'ils ne peuvent pas se présenter auprès de l'ALAC parce que ce sont des membres du NomCom et pour les autres autres fonctions, ils ne peuvent pas le faire non plus. Pendant un an, ils n'ont pas de postes disponibles et lorsque l'on propose de nouvelles personnes au NomCom, comme c'est vraiment pour leur permettre de siéger en temps voulu. J'espère qu'il y aura des changements dans ce domaine. Je sais qu'il y a certaines parties de l'ICANN qui ont décidé de ne pas s'en occuper. Peu importe.

ALAN GREENBERG : Alfredo, il m'a semblé comprendre que pour ces fonctions au conseil, on cherchait des personnes qui étaient à l'extérieur de l'ICANN, ce qui m'étonne puisque notre président du conseil et notre PDG sont des personnes qui appartiennent à l'ICANN. Par conséquent, ils ne sont pas éligibles.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je dirais que c'était des considérations concernant des postes du conseil. Notre objectif, ce n'est pas de chercher des personnes qui n'appartiennent pas à l'ICANN, mais de trouver des personnes qui sont indépendantes. Voilà, c'est notre objectif.

ALAN GREENBERG : Je comprends ce que vous dites et si vous souhaitez trouver des personnes qui sont à l'extérieur de l'ICANN, je trouve que c'est bien. C'est ce que nous faisons ici à l'ALAC.

ALFREDO CALDERON : Ce n'est pas le cas. Nous voudrions qu'il y ait des gens qui soient à l'extérieur de la communauté, bien sûr, mais ce n'est pas une condition pour pouvoir être nommé.

ALAN GREENBERG : C'est quelque chose qui a été fait dans le passé.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci.

Nous allons parler de la révision et de ses conséquences. Ce que nous voudrions concernant les personnes non affiliées, c'est encourager, si cela est possible, la présentation d'une série de personnes externes qui n'appartiennent pas à l'ICANN. Cela ne va pas affecter les membres qui siègent actuellement au conseil, pour ceux qui peuvent se présenter à

nouveau. Si vous siégez et si vous pouvez à nouveau vous porter candidat pour un nouveau mandat, cela est accepté. On a pris cette situation en compte.

JONATHAN ZUCK :

Je crois que nous avons terminé. Un de nos points d'action sera de dresser une liste de toutes ces personnes qui vont être nécessaires dont nous allons avoir besoin. C'est important et nous allons devoir trouver ces personnes pour la GNSO, l'ATRT4, le NomCom, la révision holistique. Il y a toute une série de secteurs dans lesquels nous allons avoir besoin de davantage de candidats. Vous allez devoir vous consacrer à cela, c'est un travail à temps complet. Bien, merci beaucoup pour ces mises à jour.

Nous allons passer maintenant au point suivant de notre ordre du jour. Nous allons passer aux rapports des différentes séances. Il y a des liaisons qui ont participé à certaines séances de clôture. Nous allons voir un peu qui est là. Hadia.

HADIA EL MINIAMI :

Merci Jonathan.

Nous allons commencer par la première séance qui a eu lieu le 2 mars. C'est la séance du groupe de travail du PDP sur les IDN c'est Satish qui va nous en parler.

SATISH BABU :

Pour l'EPDP sur les IDN, il n'y a rien à ajouter ici. Ce travail doit être terminé pendant la troisième semaine du mois de mars et ensuite, on va passer à la période de commentaires publics. Nous avons eu le forum public aujourd'hui, nous en avons parlé. Il y a eu des échanges dans le chat et nous essayons maintenant d'améliorer la redevabilité en étant sûr qu'il y a différentes personnes anonymes qui font un bon travail. On ne sait pas qui vote, on ne sait pas combien de personnes ont combien de possibilités ou de droit de vote. Nous avons le groupe de travail des IDN avec Edmon qui était présent et nous essayons de voir toutes ces parties administratives. Cela peut demander un peu de temps, peut-être qu'il y a une dynamique qui peut être mise en place. Nous avons parlé des services contractuels de l'ICANN et sa gestion de ces services.

On a parlé de différentes candidatures. Il y a des exigences concernant ces candidatures. On a eu plusieurs plaintes de la communauté qui disaient que même si les propositions étaient bonnes, on ne parvenait à rien. Dans certains pays, il y a une seule chaîne de proposée, mais même comme cela, il y avait de grosses difficultés dans ce domaine. Nous sommes en train de voir comment régler ce problème. On a parlé au groupe de travail du conseil.

Je m’arrêterai ici, merci.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Satish pour cette mise à jour.

Nous allons passer à l’équipe de mise en œuvre des SubPro avec Bukola, Tijani et Justine. Je ne sais pas qui veut prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. D’abord, je voudrais remercier Bukola qui s’est porté volontaire et qui a participé à chaque séance. Par conséquent, je le remercie, c’est un futur leader dans ce domaine.

Cette séance portait sur la capacité de mise en œuvre des orientations des directives 3 des SubPro de façon à ce que les candidats pour une chaîne puissent réaliser un contrat même si la chaîne n’est pas encore dans la zone racine et même s’il n’y a pas encore de règles de génération d’étiquettes de la zone racine. Ceci est important pour différentes raisons. L’EPDP sur les IDN dans sa phase 2 et son rapport final restreint ces chaînes de gTLD dans le cas où il y a des questions liées aux serveurs racine et aux règles de génération de ces serveurs

racine. On en a parlé avec le panel de DNS et on a décidé que ce processus de similarités de chaîne n'accepterait pas cela parce qu'il n'y a pas de variantes et il n'y a pas d'étiquette de génération. Même ceux qui ont élaboré ces directives sont d'accord pour dire que c'est ce qu'il faut faire, il ne faut pas le mettre en œuvre. Ce n'est pas possible de le mettre en œuvre tel quel.

La deuxième question qui a été abordée lors de cette réunion concernant les mécanismes rapides pour réaliser ces objections. Ces mécanismes sont conçus pour éliminer les objections qui sont manifestement non fondées ou considérées comme un abus de l'objectif qui est en jeu ici. On a parlé de deux cas : les objections multiples sur des objections portant sur le même domaine par certains candidats, et le deuxième cas était les objections qui critiquaient l'ICANN sur des bases qui allaient au-delà des critères d'évaluation.

Ensuite, il y a eu plusieurs discussions parce que si les objections sont pertinentes, même si ces objections sont faites à plusieurs reprises, même si c'est par les mêmes parties, ce peut être quelque chose dont on ne peut pas tenir compte. Ensuite, il y a le cas d'objections multiples par des objecteurs multiples qui est une confirmation de l'objection et non pas un harcèlement.

Voilà, ce serait tout ce qui a été dit au cours de cette séance.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Tijani. Bukola, vous voulez ajouter quelque chose ?

-
- BUKOLA ORONTI : Tijani a tout dit, je pense. Mais s’agissant de la perspective du tableau de flux, le *flow chart*, nombre de discussions ont eu lieu par rapport à ce sujet et nous nous sommes dit que cela serait passé en revue par l’équipe et que nous en rediscuterions plus tard.
- JONATHAN ZUCK : Oui, je pense que c’est essentiel ici. On veut savoir ce qu’on doit faire au sein de l’At-Large.
- BUKOLA ORONTI : Oui. Pour le moment, on doit juste suivre de près comment cela évolue et une fois qu’on aura une vision claire, on reviendra vers l’équipe.
- HADIA EL MINIAWI : Merci Bukola.
- Nous allons maintenant parler du groupe de travail de la révision de la politique de transfert. Shah, je vous en prie.
- SHAH RAHMAN : Je ne dois vous donner que les points d’action, n’est-ce pas ? Comme vous le savez, le PDP fait l’objet de beaucoup de discussions, de recommandations. Une des discussions qui a eu lieu au sein de notre groupe de travail concernait notamment les défis auxquels nous sommes confrontés par rapport aux mécanismes, par rapport aux différents processus et par rapport aux données qui pourraient être volées et des résolutions de litiges.

HADIA EL MINIAWI : Merci Shah. Je vois que vous avez pris note de deux points par rapport à un litige isolé. Est-ce qu’on doit donner un feedback par rapport à cela ?

INTERPRÈTE : L’intervenant s’exprime hors micro.

SHAH RAHMAN : J’aurais voulu en parler un peu plus, mais les points d’action ne concernent pas cela effectivement.

HADIA EL MINIAWI : Merci.

 Passons maintenant au comité permanent sur les utilisations malveillantes du DNS. Aris.

ARIS IGNACIO : S’agissant des utilisations malveillantes du DNS et du comité permanent, certains des points d’action sur lesquels nous avons pris une décision sont les suivantes. Nous avons un projet de rapport qui contient des recommandations. L’idée serait pour l’At-Large de passer en revue le projet de rapport de ce comité et de leur faire un retour d’information d’ici à la fin du mois, par courriel par exemple ou grâce au forum en ligne. Il serait bon aussi de s’engager avec le comité d’autres parties prenantes sur le sujet de l’utilisation malveillante du

DNS grâce à des réunions, des webinaires, des réunions en personne. Enfin, peut-être pourrions-nous aussi plaider en faveur des intérêts et des perspectives des utilisateurs de l'Internet, de les impliquer dans le débat concernant les utilisations malveillantes du DNS et de leur parler aussi de l'environnement sécurisé que nous voulons leur offrir.

HADIA EL MINIAMI :

Merci beaucoup, Aris. Je pense que le point le plus important, c'est le point numéro un, passer en revue le projet de rapport du comité et leur faire un retour d'information d'ici au 31 mars.

Passons maintenant au PDP sur la révision de la politique de transfert et du groupe de travail. Shah, est-ce que les informations sont les mêmes ?

SHAH RAHMAN :

Non, il y a d'autres informations. Nous avons aussi parlé de la transparence des noms de domaine et du délai de 30 jours qui est un délai maintenant à nouveau flexible. Il y a une recommandation qui concerne notamment les utilisateurs finaux par rapport aux liens qui existent, quelles exemptions devraient établir les consommateurs, quelles exemptions devraient être prévues. Une discussion a eu lieu à ce sujet et nous cherchons à savoir quelles sont les suggestions que pourraient nous offrir les utilisateurs finaux.

HADIA EL MINIAMI :

Merci Shah.

Passons maintenant au programme d'aide financière de l'ICANN, Lilian, Claire, Bukola.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Je serai brève. Il s'agit d'un programme compétitif et nous travaillons avec les membres de l'organisation. Notre travail s'aligne sur la mission de l'ICANN et nous avons identifié les types de projets proposés de façon à ce qu'ils puissent bénéficier à notre région et encourager la mise en œuvre de cette proposition. Les différentes RALO doivent promouvoir et encourager la participation des membres des ALS à ce programme et faire en sorte que ce programme serve la communauté, nous informer de toute information quant à ce programme et notamment quant aux dates butoirs à respecter. Merci.

HADIA EL MINIAMI : Merci Lilian. Désiriez-vous ajouter quelque chose ? Bien.

Maintenant, je redonne la parole à Jonathan avec le programme de sensibilisation de la chambre des parties contractantes.

JONATHAN ZUCK : L'idée est de trouver un équilibre entre augmenter la mise en œuvre de la conformité des contractuels et le fait que nous ne changions pas le comportement des « bons acteurs ». Justine a suggéré que nous fassions en sorte d'avoir une réunion permanente qui nous donne un aperçu de l'évolution de la situation. Je pense que ce serait une bonne idée d'avoir ce genre de discussion quant aux progrès de la conformité contractuelle. C'est le point d'action le plus important.

HADIA EL MINIAWI : Merci Jonathan.

Passons maintenant à Sébastien, la réunion de travail des SO.
Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Ce qui est important de se rappeler, c’est qu’on travaille à la rédaction de l’IPC 2 sur la façon de créer de nouveaux registres pour les adresses IP et la façon de clôturer un registre. C’est ce sur quoi on doit se concentrer. Cela concerne AFRALO, mais cela pourrait aussi concerner d’autres régions à l’avenir. Donc, je pense qu’on doit suivre ce travail de près. Merci.

HADIA EL MINIAWI : Sébastien, Je vois aussi que vous avez mentionné le fait de participer au niveau des registres Internet régionaux. Quelle est votre suggestion ? Vous suggérez que l’At-Large participe au niveau des registres Internet régionaux ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je n’en ai pas parlé parce que la plupart de toutes les RALO ont un protocole d’accord avec les RIR, les registres Internet régionaux. Donc, il est évident que l’on doit suivre de près ce travail. Mais effectivement, il faut notamment travailler sur la question de l’IPC 2. Il y en avait trois. La première concerne l’IANA, la deuxième concerne les ccTLD et la troisième concerne les adresses IP. C’est ce sur quoi on s’était mis

d’accord au début de l’ICANN. Un des groupes a tenté de réécrire en fait l’un de ces documents fondamentaux de l’ICANN. Merci.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Sébastien.

Nous passons maintenant à l’IRT SubPro et à leur session de travail 2. Je ne sais pas si vous avez des informations pour chaque session. Peut-être pourriez-vous nous donner des informations sur l’ensemble des trois sessions ? Bukola.

TIJANI BEN JEMAA :

Ce rapport a été élaboré par Justine.

ICANN Org a donné des informations quant au prochain cycle et au prochain cycle du plan de mise en œuvre qui couvre la mise en œuvre des SubPro et de la recommandation 26 des SubPro adoptées par le conseil. Cette recommandation attend l’approbation du conseil de la GNSO.

Deuxième point, comment l’IRT mène-t-elle son travail ? Comment respecte-t-elle son calendrier pour le guide du candidat d’ici à mai 2025.

Troisième point : calendrier des trois engagements publics concernant le guide du candidat.

Et dernier point, le projet de guide pour le programme de soutien aux candidats, l’ASP. Justine a noté les grandes leçons pour l’At-Large. Il faut notamment attirer notre attention sur les sujets qui nous intéressent, qui sont importants pour nous. Quels sont les points

d'action spécifiques à l'At-Large ? L'At-Large devrait participer aux commentaires publics si cela est nécessaire et le délai pour soumettre des commentaires publics ne sera pas prolongé. Merci.

HADIA EL MINIAMI : Merci Tijani. J'imagine que Bukola ne veut rien ajouter d'autre ? Satish, est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose ?

SATISBABU : L'At-Large s'en est bien sorti par rapport aux propositions pour l'UAAD. Nous représentons 66 %, je pense, des propositions qui ont été faites et Hadia vous en parlera plus en détail.

Autre point qui a été sujet à controverse, la célébration de la Journée de l'UA qui a eu lieu en Inde l'année dernière. Cette année, ce sera en Serbie. Certains ont eu des réticences par rapport au fait que cela se produise dans un pays qui a des liens assez forts avec la Russie et notamment vu la situation en Ukraine.

Tout d'abord, nous n'avons eu qu'une seule proposition qui nous est venue de la Serbie. Enfin, étant donné qu'il s'agit d'une organisation technique indépendante qui n'est pas connectée, qu'il n'y a pas de lien avec le gouvernement et qu'ils ont déjà beaucoup de noms de domaine enregistrés, qu'ils utilisent le script cyrillique mais qu'ils ne l'utilisent qu'en ligne, ils nous ont bien indiqué qu'ils n'étaient pas alignés sur la position du gouvernement. L'ICANN a donc décidé d'accepter la Serbie comme candidat pour la Journée de l'UA. Merci.

HADIA EL MINIAWI : Merci Satish pour ces informations supplémentaires.

Passons maintenant...

SÉBASTIEN BACHOLLET : Étant donné que cette journée aura lieu en Europe, un représentant de l’At-Large sera présent à cet événement en Serbie, Roberto Gaetano. Si vous avez des informations qu’il devrait inclure dans sa présentation lors de cette session qui se tiendra à Belgrade, n’hésitez pas à lui envoyer ces informations, à lui envoyer directement ou aux membres de son équipe. Merci et nous serons très heureux d’avoir un représentant qui participera à cet événement. Merci.

HADIA EL MINIAWI : Merci Sébastien. Nous parlerons encore de cela lors des activités de la session de sensibilisation quant à l’UA.

Nous passons à la discussion du GAC sur l’atténuation des utilisations malveillantes du DNS. Amrita va faire le rapport de cette session, je pense.

AMRITA CHOUDHURY : Merci Hadia. Je ne vais pas trop entrer dans les détails.

On a parlé de l’utilisation malveillante du DNS et de l’atténuation de ces utilisations. Tout le monde est d’accord sur le fait que les consommateurs doivent être davantage conscients de ces utilisations malveillantes du DNS. Il s’agit aussi de faire connaître aux gens le mécanisme de rapport par rapport à ces utilisations du DNS. Nous

avons aussi réfléchi à la façon de pouvoir mieux insister sur cela, sur le fait de mieux sensibiliser les consommateurs. Les rapports concernant les utilisations du DNS vont commencer en avril 2024 et régulièrement, au cours des six prochains mois, nous allons passer en revue les différentes tendances qui nous intéressent. Merci.

HADIA EL MINIAWI :

Merci beaucoup, Amrita.

Ensuite, nous allons parler du groupe de travail sur la séance de gouvernance. Satish nous en a déjà parlé. Nous allons maintenant parler de la prochaine série de nouveaux gTLD avec Bill Jouris.

BILL JOURIS :

Merci.

On a fait une présentation portant sur le document qui a été présenté à la période de commentaires publics. Toutes les choses que nous avons proposées ces trois dernières années ont été abordées. Il nous faut féliciter la communauté qui, à travers ces commentaires publics, a pu faire du bon travail. On a travaillé sur tout ce qui concernait la partie navigateurs, logiciels, etc. J’en ai parlé aussi lors de la réunion et on m’a dit d’apporter peut-être davantage de précisions. Nous avons une date butoir qui s’approche qui est le 27 mars, donc le CPWG va devoir continuer à travailler.

JONATHAN ZUCK : Nous avons eu une réunion mercredi sans interprétation, mais nous allons continuer à parler de ce sujet.

HADIA EL MINIAMI : Merci Bill.

Nous allons maintenant parler de la Journée de l’acceptation universelle pour l’année 2024. Il y a eu une séance de travail qui a porté sur ce thème. J’ai travaillé là-dessus avec Laura. Je vais faire la mise à jour.

On a eu une série de propositions, il y en a 56, 51 événements nationaux et sur ces 56 événements, il y en a 37 qui correspondent à l’At-Large. Nous avons fait du bon travail, je dirais, au niveau de l’At-Large.

En ce qui concerne les rapports et le matériel qui existe et qui est à la disposition des organisateurs qui a été fourni par le groupe directeur de l’acceptation universelle, on a aussi quelques points concernant la manière de promouvoir la Journée d’acceptation universelle, quelques approches stratégiques concernant la Journée d’acceptation universelle. On a aussi parlé des événements clés pour cette journée de 2024. Comme Satish l’a dit, c’est une journée qui va avoir lieu en Serbie à Belgrade le 28 mars. Ce sont des initiatives locales qui ont permis d’organiser cette journée en Serbie avec différents responsables européens.

L’At-Large, comme je l’ai déjà dit, a 37 propositions provenant de l’At-Large. Chaque RALO doit promouvoir sa Journée de l’acceptation universelle dans sa région pour qu’il y ait davantage de participation de

la part de la communauté au cours de cette journée. C’est un peu le message que l’on doit transmettre aux RALO. Merci.

HADIA EL MINIAWI : Sergio, allez-y.

SERGIO SALINAS PORTO : On ne m’a pas donné la parole ici dans ce rapport. J’appartiens aussi au rapport qui a été fait avec Hadia et Laura. J’aurais bien aimé pouvoir aussi me charger de présenter ce rapport.

HADIA EL MINIAWI : Je dois dire que c’est Laura et moi qui avons préparé ce rapport. Mais nous pouvons ajouter votre nom aussi, bien sûr, sans aucun problème.

Nous allons passer maintenant au programme de l’amélioration continue. Nous avons Sébastien et Harold qui sont responsables ici de prendre la parole. Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : Merci Sébastien. Bonjour.

Comme vous le savez le groupe du CIP a mis en place un cadre concernant la révision holistique et le programme pilote de révision holistique. Le CIP s’est réuni ce mois-ci et a analysé un cas dans lequel on s’est intéressé à l’efficacité constatée au travail des SO et des AC, au travail réalisé par le NomCom. Si vous pensez que vous faites bien votre travail, à ce moment-là, il y a des processus qui vont vous permettre de

le faire encore mieux. En fonction de cette même idée, une trentaine de membres ont voulu faire une contribution ascendante avec la construction de ce cadre qui va permettre aux SO, aux AC et au NomCom d'améliorer leur travail dans le futur.

Ensuite, une fois que la réunion de l'ICANN79 sera terminée, nous allons continuer à travailler. On va demander certaines solutions pour une contribution pour résoudre certaines questions d'autres organisations. Et pour notre réunion mensuelle de l'ALAC, nous présenter à nouveau ce rapport si vous le souhaitez avec des mises à jour.

Finalement, je dirais que nous considérons que si les RALO peuvent élaborer une série de critères, ces critères en fonction de ce qui est défini dans nos dans nos statuts constitutifs. Dans le cas où il s'agit d'un objectif que l'ALAC a défini, est-ce qu'il s'agit de faire des choses de manière efficace ? Ou est-ce qu'il s'agit de résoudre certains problèmes liés à l'efficience ? Ces trois questions ont été abordées par nos membres et peut-être qu'Hadia ou Sébastien souhaite ajouter quelque chose.

HADIA EL MINIAWI : Je n'ai rien à ajouter. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je n'ai rien à ajouter.

HADIA EL MINIAWI : Merci beaucoup.

Nous allons passer au point suivant. Peut-être que nous pourrions mentionner les cinq principes qui ont été discutés pour que les RALO sachent ce qui a été discuté.

Ces cinq principes: les objectifs du programme d’amélioration continue, les objectifs, l’efficacité, l’efficience, la redevabilité et la collaboration.

Maintenant, nous allons passer à la consultation et aux recommandations concernant les SubPro. C’était une réunion de la GNSO.

TIJANI BEN JEMAA : Cette réunion a été annulée.

HADIA EL MINIAMI : Nous allons maintenant passer au thème suivant de la GNSO, bureaux d’enregistrement et ICANN, validation, vérification et exactitude.

EDUARDO DÍAZ : Je dirais qu’il y a eu de nombreuses personnes qui étaient présentes. Il y a eu des recommandations qui ont été faites, on a participé. L’objectif est de réduire les prix parce que ces prix sont un gros problème pour les utilisateurs. C’était aussi une réunion de renforcement de capacités pour les bureaux d’enregistrement. Il y avait aussi des unités constitutives qui étaient là. C’était assez étrange. Mais ces choses que nous faisons à propos des actions à suivre, je pense que ce sont des choses importantes si nous voulons prendre le temps de faire des

points d'action qui devraient suivre tout cela. Le problème, c'est qu'il y a des points d'action qui sont très longs. Nous n'avons pas le temps ni les ressources de les mettre en œuvre par la suite.

JONATHAN ZUCK : Nous n'en avons pas, donc c'est parfait.

HADIA EL MINIAWI : Je vais maintenant donner la parole à Claire qui va nous parler de la consultation de la communauté pour l'élaboration du plan stratégique de l'exercice fiscal 2026-2030.

CLAIRE CRAIG : Nous voulons nous assurer que les informations pour le développement du plan stratégique sont communiquées aux utilisateurs finaux, particulièrement aux RALO. Et nous devons les encourager à faire entendre leur voix de façon à ce que nous sachions comment organiser et élaborer ce plan stratégique.

HADIA EL MINIAWI : Merci Claire.

Maintenant, le programme d'aide financière de l'ICANN. Nous avons Lilian, Bukola et Claire. Je ne vois pas de rapport. Si vous avez participé à cette séance, est-ce que vous voulez commenter ?

CLAIRE CRAIG : Hadia, Lilian en a déjà parlé.

HADIA EL MINIAWI :

Parfait. Alors, nous avons terminé.

Ensuite, nous avons la séance de travail de l'IRT des SubPro. Je crois que c'était la troisième séance. On en a déjà parlé. Tijani, est-ce qu'il y avait un nouveau point ici ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, c'est à propos de la demande de changement pour les candidatures à propos du matériel qui est nécessaire. De nouveau, ICANN Org a déterminé certains critères en fonction de l'approbation d'ICANN Org. Ces critères portent sur l'explication, les preuves que la première soumission était une erreur, la cause du changement, les précédents, les antécédents, l'impact pour les tierces parties, la matérialité et les délais. J'ajoute que cette demande peut être faite à travers un processus de demande de candidature, d'évaluation pendant le processus d'élaboration du contrat. Certains changements peuvent requérir une période de 30 jours, une réévaluation ou les deux. C'est ce qui a été discuté pour l'At-Large, je crois, pour tout le travail réalisé auprès des IRT. Nous devons continuer à travailler sur les questions qui sont importantes pour nous.

Je voulais dire qu'à mon avis, tout le monde devrait participer à la période de commentaires publics. Il y a beaucoup de choses qui pourraient surgir et changer grâce à la période de commentaires publics et grâce à nos commentaires.

HADIA EL MINIAWI : En résumant les points à suivre, nous allons reprendre ce point et nous l’aborderons à nouveau. Nous le répèterons.

Nous avons maintenant la séance des SubPro qui a eu lieu aujourd’hui à 9 h.

TIJANI BEN JEMAA : C’est ce qui a été annulé, l’autre était une séance informelle, une séance entre les membres du petit groupe pour nous préparer pour la séance qui a été annulée. Nous parlons des recommandations supplémentaires de SubPro et de la petite équipe du conseil de la GNSO.

JONATHAN ZUCK : Je vais reprendre un peu la parole.

Nous avons écrit une série de points d’action. Nous avons différents groupes de travail, nous avons vu leur rapport, nous avons des points d’action concernant les réunions en présentiel avec le SSAC, avec le Conseil d’Administration. Nous allons reprendre un peu tout cela pour revoir un peu les résolutions concernant certains contentieux qui arrivent. Nous avons beaucoup de travail à faire. Il nous reste peu de temps, seulement 13 semaines avant Kigali. Nous devons utiliser correctement ce temps qui nous reste.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, parce que nous avons raté un rapport. C’était le rapport sur l’ATRT4 et la révision holistique. Nous devons répondre à cela la lettre. Je

m'arrête ici. Mais nous avons toute une liste de choses à faire. Ce sont des thèmes importants pour nous tous.

JONATHAN ZUCK :

Vous avez raison, nous allons répondre à la lettre. J'ai déjà donné une première réponse à certaines personnes quant à cette lettre. Mais bien sûr, nous devons peut-être entrer un peu plus dans les détails par rapport à l'ATR4.

J'espérais qu'on ait encore un peu de temps pour le dernier point de notre ordre du jour, mais nous allons les lire. Et bien sûr, tous les points d'action, nous en prendrons note. Je voudrais remercier les interprètes qui ont travaillé dur pour nous.

CLAIRE CRAIG :

Je n'ai pas vu ceci dans la liste, mais nous devons rappeler à tout le monde que nous n'avons pas de réunion après la session de l'ICANN. Mais nous aurons quand même en fait une réunion jeudi. Je ne sais pas exactement à quelle heure elle se tiendra, mais Sébastien vient de parler de l'ATR4, donc il y aura une réunion la semaine prochaine et on a hâte de tous vous y voir.

JONATHAN ZUCK :

Et j'espère que tout le monde y participera car il s'agit d'une de ces périodes où on a besoin de tout le monde, de tous les bénévoles, car on doit prendre position sur certains sujets. Vraiment, participez à ces réunions, c'est très important.

Nous avons décidé aussi d'organiser une réunion spécifique avec les NextGen et avec les boursiers et boursières, car une fois qu'ils ont participé à ces réunions, il s'agit de savoir comment les impliquer dans notre travail. Je me suis entretenu avec certains d'entre eux hier qui me demandaient : « Qu'est-ce qu'on fait après ? » Nous voulons en fait organiser cette réunion, inviter les boursiers et boursières, les membres du programme NextGen, leur demander ce qu'ils en ont pensé, comment ils ont vécu la réunion de l'ICANN et comment on peut les impliquer dans le travail de notre communauté, de nos groupes de travail. Nous n'avons pas le temps d'en parler maintenant, mais nous organiserons une réunion avec eux.

AMRITA CHOUDHURY : Le 20 ou le 21 mars, nous allons avoir notre réunion APRALO mensuelle. Nous y inviterons les boursiers et boursières de notre région et nous inviterons l'un ou l'une des boursiers à nous faire part de leur ressenti.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous inviterons également trois boursiers ou boursières à notre session de lecture.

JONATHAN ZUCK : Parfait. L'idée est vraiment d'essayer d'impliquer tout le monde.

Merci à toutes et à tous. Nous en avons terminé. Et surtout, poursuivez vos efforts car il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Assistez aux réunions du Conseil d'Administration, ce devrait être très intéressant. Merci infiniment.

Cette réunion est maintenant close. Je voudrais encore une fois remercier notre équipe technique et nos interprètes sans qui ces réunions ne pourraient pas avoir lieu. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]